

# Programme

I) Rémy COUDRAIS, Président du SMICTOM du Nord de l'Arrondissement de Redon.

Présentation des objectifs de l'opération "Entreprises témoins", ainsi que des partenaires.

---

II) Raymond NOUET, Directeur Technique et Logistique de l'Hôpital Saint-Thomas de Villeneuve.

Témoignage sur la gestion des déchets de l'hôpital de Bain-de-Bretagne

---

III) Catherine BELLOIR, Coordinatrice Environnement chez Parker-Legrès.

Témoignage sur la gestion des déchets de l'entreprise.

---

IV) Guillaume BOUCHERIE, Directeur du SMICTOM.

Présentation du déroulement de l'opération.

Vous désirez économiser sur la gestion de vos déchets.

Vous avez à cœur de réduire votre empreinte écologique en réduisant vos déchets.

Vous souhaitez mieux valoriser vos déchets.

Vous souhaitez participer à une action collective en faveur du Développement Durable

PARTICIPEZ A L'OPERATION  
« ENTREPRISES TEMOINS »

Contact au SMICTOM : Gaëlle PIERRE  
Téléphone : 02.99.57.02.50  
Fax : 02.99.57.37.10  
Mail : [g.pierre@smictom-nar.fr](mailto:g.pierre@smictom-nar.fr)

# OPERATION



« Entreprises témoins »

---

Les partenaires :



environnement +



Ille-et-Vilaine



# DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION « ENTREPRISES TÉMOINS »

ETAPE 1

ETAPE 2

ETAPE 3

ETAPE 4

ETAPE 5

ETAPE 6

ETAPE 7

ETAPE 8

## Formation des groupes :

Nous allons former des groupes d'échange constitués de plusieurs entreprises en fonction :

- des secteurs d'activité des entreprises (on considère que le secteur d'activité va déterminer la typologie des déchets générés par les entreprises),
- de la disponibilité des participants.

## Diagnostics :

Malgré la variabilité du temps à consacrer pour chaque entreprise, nous estimons que l'intervention se déroulera sur 3 à 5 demi-journées par entreprise.

## Choix des actions génériques :

Se basant sur l'analyse des diagnostics réalisés, chaque groupe d'entreprises déterminera les actions types/générales qui pourront être mises en place pour réduire leurs déchets. Cette réflexion sera menée en collaboration avec le comité de pilotage de l'opération.

## Choix des actions personnalisées :

Un rendez-vous sera pris avec chaque entreprise pour fixer individuellement les actions à mettre en œuvre afin de réduire sa production de déchets.

## Mise en place des actions :

Les actions pourront être mise en place dès la validation de l'ensemble des choix d'action, génériques et personnalisés, pour chaque entreprise donnée.

## Réunion d'information/témoignage :

Des réunions d'information, ouvertes à tous les membres de l'opération et à toutes les entreprises utilisatrices des services du SMICTOM, seront organisées pour communiquer sur la démarche des participants de chaque groupe. Cela pourra se faire sous la forme de témoignages d'entreprise.

## Suivi des participants :

Afin de veiller au bon déroulement de l'opération, un suivi sera organisé (par mail, par téléphone, voire par le biais de rencontres) une fois l'étape 5 démarrée.

## Bilan de l'opération « Entreprises Témoins » :

Au terme de l'évaluation des actions de réduction des déchets, une réunion bilan sera organisée afin de communiquer sur les effets bénéfiques de l'opération.